

PROTOCOLE D'ACCUEIL DES ENFANTS

SOMMAIRE

Préalable.....	page 3
Principes généraux	page 4
Gestion des flux et aménagement de l'espace	
Organisation des activités	
Modalités de l'accueil périscolaire.....	page 6
Organisation de la restauration scolaire.....	page 6
Annexes1 : plan de nettoyage quotidien : nettoyage et désinfection.....	page 7
Annexe2 : Personnels.....	page 8
Annexe3 : cas Covid.....	page 9

Préalable

Les parents jouent un rôle essentiel.

Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants dans la structure en cas d'apparition de symptômes évoquant le SARSCovid2 chez l'enfant ou dans sa famille.

Les enfants dont un membre du foyer a été testé positivement, ou identifié comme contact à risque, ne doivent pas se rendre dans l'établissement.

Les parents sont invités à prendre systématiquement la température de leur enfant avant le départ de la maison le matin. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'ACM.

Les personnels procèdent de la même manière.

L'équipe met en œuvre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité sanitaire. Le respect strict des consignes ne peut cependant être garanti.

La collaboration, la vigilance et la confiance entre tous les acteurs sont les clés de la réussite.

1) Principes généraux



Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la structure pour tous les adultes et les enfants à partir du CP.

L'équipe ainsi que les mineurs de plus de 6 ans portent donc le masque à l'extérieur comme à l'intérieur. Les parents doivent eux aussi le porter lorsqu'ils pénètrent dans la cour.

Un affichage informe **les parents** qu'ils **ne peuvent pas pénétrer dans les locaux**. Ils sont invités à se présenter brièvement dans le couloir puis à rester à l'extérieur de l'ACM lorsqu'ils viennent déposer ou rechercher leurs enfants.

Si pour une raison exceptionnelle ils doivent entrer dans la salle, **ils prennent soin de se désinfecter les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition et à maintenir une distanciation physique d'au moins 1 mètre.**

Les gestes barrières doivent être appliqués partout et par tout le monde.



Les locaux sont aérés le plus fréquemment possible (au minimum 15 minutes toutes les 2 heures). Les salles sont aérées avant et après chaque temps d'accueil.

Le lavage des mains est réalisé au minimum: - à l'arrivée dans l'établissement

- avant et après chaque repas
- avant et après les temps libres
- après être allé aux toilettes
- le soir avant le départ

Le lavage s'effectue pendant au moins 30 secondes à l'eau et au savon, avec séchage soigneux à l'aide d'une serviette en papier jetable, sinon à l'air libre. (L'utilisation d'une solution hydroalcoolique, sous le contrôle étroit d'un adulte, peut être envisagée). Pour les robinets à fermeture non automatique, le papier essuie main sert à manipuler la tête de robinet.



1.1) Gestion des flux et aménagement de l'espace



1.1.1) Distanciation physique.

Une distance d'un mètre doit être respectée tant que possible entre les enfants et les animateurs.

La distanciation physique doit impérativement être maintenue entre les enfants de différents groupes. Les salles sont aménagées en conséquence.

Pour les enfants de moins de 6 ans, la distanciation ne s'impose pas au sein d'un même groupe, dans les espaces clos comme à l'extérieur.

Pour les enfants de six ans et plus, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre dans les espaces clos lorsque cela est matériellement possible.

1.1.2) Limitation du brassage.

L'accueil est organisé pour limiter les croisements entre enfants de groupes différents.

Les déplacements sont limités, organisés et encadrés.

Les salles d'activités et les espaces extérieurs sont aménagés de façon à répartir les groupes.

Lors des trajets en bus, la limitation du brassage entre les groupes est observée en répartissant les groupes classes de part et d'autre de l'allée centrale.

Il en va de même lors des déplacements entre bus et l'ACM.

Les parents qui déposent ou récupèrent leurs enfant au bus respectent la distanciation avec le cortège des enfants qui monte ou descend simultanément.



1.2) Organisation des activités

Les jeux et objets peuvent être partagés au sein d'un même groupe. Ils sont ensuite isolés 24 heures avant réutilisation. Des cartons sont mis en place auprès des groupes pour organiser cette quarantaine. L'accès aux jeux extérieurs est organisé de la même manière.

Les activités des mercredis sont organisées par groupes (maternels et primaires). Les programmation tient compte de la distanciation et des gestes barrières.

Les salles, l'accès aux toilettes et aux lavabos sont aménagés de façon à limiter au maximum les croisements.



2) Modalités de l'accueil périscolaire

Lors de l'entrée ou la sortie des enfants, l'animatrice assure l'ouverture des portes ou les bloque dans cette position si les conditions le permettent.

Les animatrices veillent à ce que les enfants passent individuellement **se laver les mains dès leur arrivée et avant leur départ.**

2.1) Accueil du matin et du soir

L'accueil est assuré dans les salles d'activités ou la cour de l'ACM. L'accès se veut dissocié de celui de l'école ; par conséquent, **les arrivées et les départs se font par le petit portail de l'ACM.**

- Le matin et le soir, les maternels sont accueillis dans la salle d'activité de droite. La salle de gauche est réservée aux autres groupes.

3) Organisation de la restauration scolaire



L'organisation par groupe classe est strictement observée à table comme pour les activités.

Les enfants scolarisés à l'école maternelle déjeunent à la cantine de Bouranton.

Les enfants scolarisés à Thennelières et à Laubressel déjeunent à la salle des fêtes de Bouranton.

Lors du service à table, les animatrices portent un masque et une blouse. Elles gèrent les matériels collectifs (couverts, cruche, pain...) pour limiter les contacts.

La répartition des enfants par table est fixe; elle est organisée par période de vacances à vacances et est consignée par écrit.

Les enfants de plus de 6 ans sont assis en quinconce. Ils posent leur masque à côté d'eux lorsqu'ils déjeunent et le remettent dès la fin du repas ou pour tout déplacement. Les manteaux sont répartis sur les dossiers des chaises.

Les animatrices peuvent déjeuner en même temps que les enfants. Elles s'installent sur une table à part et respectent la distanciation entre elles. Elles remettent leur masque pour tout déplacement et toute aide portée aux enfants.

Annexes 1

PLAN DE NETTOYAGE ET DE DESINFECTION QUOTIDIEN

A réaliser avec des gants.

Désinfecter plusieurs fois par jour les surfaces fréquemment touchés :

Vaporisation de Ténorbact sur les points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, chasses d'eau, loquets ...

Les jeux et objets manipulés par les enfants d'un même groupe ou le personnel sont isolés pendant 24 heures dans les cartons prévus à cet effet.

Réaliser le nettoyage et la désinfection approfondis une fois par jour:

1) Des surfaces (tables, chaises):

- A l'aide du désinfectant de contact Ténorbact spray pour les surfaces. **Rincer pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.**
- Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales.
- Insister sur les zones fréquemment touchées.

2) Le nettoyage et la désinfection des sols et toilettes :

- A l'aide du détergent désinfectant Kéo virus-stop, en dilution à 3 %, dans une eau à 20°C.

Précautions

- *Une lavette déjà utilisée ne doit jamais être replongée dans un produit propre.*
- *Les lavettes réutilisables ne peuvent être réemployées qu'après lavage à 60°C.*
- *Les lingettes à usage unique doivent être éliminées dans un sac étanche.*
- *Ne pas réaliser ces opérations de nettoyage-désinfection en présence des enfants. Un temps d'attente doit être respecté avant l'accès des enfants.*
- *Les produits sont tenus hors de portée des enfants.*

Actions complémentaires :

- Equiper les poubelles de sacs à ordures ménagères, les vider **et les laver** tous les jours.
- Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.
- Aérer les locaux pendant les temps de ménage.

Annexes 2

PERSONNELS

- Le port du masque ne dispense pas d'appliquer les gestes barrière.
- Préférer un matériel individuel par chaque agent (stylos).
- Tout agent symptomatique (fièvre 38°C ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) ou ayant des symptômes au sein de son foyer ne doit pas se rendre sur son lieu de travail.
- Limiter le nombre de personnes présentes dans les vestiaires.
- Il appartient à l'employeur de fournir en masques ses personnels en contact direct avec les enfants.

Annexes 3

CAS SUSPECT DE COVID

En cas de survenue de symptômes chez un enfant : Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre (38°C), etc.

Conduite à tenir :

- Isoler immédiatement l'enfant avec un masque, s'il est en âge d'en porter, dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Prendre sa température.
- Respecter impérativement les gestes barrière.
- Appel sans délais des parents ou des responsables légaux pour qu'ils viennent le chercher en respectant les gestes barrières. **L'information doit impérativement être relayée à la directrice de la structure si celle-ci n'est pas présente.**
- Appel de la directrice de l'accueil de loisirs pour informer les Mairies.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrières.
- L'enfant ne pourra revenir qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.